



RAPPORT DES INCIDENTS D'ANTISÉMITISME EN 2010 SYNOPSIS NATIONAL

La Ligue des droits de la personne de B'nai Brith Canada observe les incidents haineux contre la communauté juive au Canada et en fait rapport depuis 29 ans. Cette publication intitulée *Audit of Antisemitic Incidents* étudie le racisme et l'intolérance dans ce pays, comme en témoignent les actes de harcèlement, de vandalisme ou de violence envers les Juifs ou les institutions de cette collectivité. Cette étude est reconnue par le gouvernement, par les autorités chargées de l'application des lois et par les agences de recherche de par le monde comme la référence la plus crédible qui soit en matière d'exploration de l'antisémitisme au Canada.

Survol

On a signalé des incidents qui se sont produits à travers le pays dans les synagogues, dans les écoles et les terrains de jeux, sur les campus, lors de rassemblements et d'événements sportifs, dans les lieux de travail, les résidences privées et autres bâtiments résidentiels. Par le biais d'Internet, de nouvelles technologies de réseautage social ont été utilisées pour diffuser des injures malfaisantes et des menaces de violence contre les Juifs. La cyberintimidation antisémite devient une réalité incontournable. Les agitateurs anti-Israël, les groupes d'extrême gauche et les extrémistes islamistes se sont agrippés à des symboles nazis et des stéréotypes antijuifs persistants pour intensifier leur croisade contre l'État juif tandis que les alliances d'extrême droite ont épousé fièrement la propagande anti-Israël en vue d'actualiser leur littérature haineuse courante.

Les conclusions qui ressortent de cette analyse confirment que l'antisémitisme gagne du terrain. Les influences mondiales l'emportent sur les éléments déclencheurs d'antisémitisme purement canadiens; les technologies récentes fournissent un véhicule puissant pour la diffusion du sempiternel message antijuif de façon encore plus subtile et insidieuse. À quelques exceptions près, le grand public paraît devenir insensible aux expressions courantes d'antisémitisme tandis que d'autre part, les membres de la collectivité juive semblent vouloir intérioriser ces messages en devenant plus circonspects dans leurs signalements d'incidents antijuifs.

L'ensemble des faits

On a signalé 1 306 incidents antisémites en 2010, soit une augmentation de 3,3 % par rapport aux données de 2009. Ces chiffres démontrent qu'il existe des lignes de faille singulières au chapitre de l'interaction civique en matière de préjudice contre les Juifs au Canada. À l'examen des dix dernières années, nous constatons une hausse supérieure à quatre fois le nombre d'incidents haineux perpétrés contre la communauté juive. Lors de la publication de sa première Analyse en 1983, on dénombrait 63 incidents signalés.

Les 1 306 incidents qui se sont produits au Canada sont découpés comme suit : 965 cas de harcèlement (74 % de tous les incidents signalés); 317 cas de vandalisme (24 %); 24 cas de violence (2 %). Comme par les années passées, le harcèlement vient en tête de la majorité des incidents. Les cas de harcèlement ont augmenté de 9,2% au cours de 2009 tandis que dans les deux autres catégories, les signalements ont baissé dans l'ensemble. Malgré les tentatives actuelles d'amenuiser le harcèlement en le classant comme simple injure inoffensive, il est bon de

noter que le langage employé dans les incidents classés sous la rubrique du harcèlement dans cette Analyse comprend 80 cas de menaces de violence explicites, y compris des menaces de génocide ou de préjudice imminent.

La plupart des incidents signalés au Canada se produisent de façon constante en Ontario. En 2010, il s'est produit 735 incidents (56,3 % du total national) en Ontario. Ceci indique une hausse de 9,4 % pour cette Province par rapport aux 672 incidents signalés en 2009.

On a signalé 305 cas à travers la Province de Québec, soit une baisse de 18,2 % par rapport aux 373 cas signalés en 2009, mais une augmentation par rapport aux 245 incidents signalés au Québec en 2008. Lorsqu'on tient compte des variances annuelles, une perspective quinquennale des incidents au Québec confirme que l'antisémitisme demeure une préoccupation grave.

En Colombie-Britannique, on a signalé 75 incidents, soit 5,9 % du total des cas enregistrés à travers le Canada. Ce chiffre représente une légère diminution, soit 6,7 % par rapport aux 80 incidents signalés en 2009, mais ici encore, la perspective quinquennale témoigne de la présence soutenue et croissante de l'antisémitisme dans cette Province.

Les 66 incidents signalés en Alberta représentent 5,1 % du total des incidents au pays en 2010. On note peu de changements par rapport à l'année précédente durant laquelle on a signalé 67 cas; toutefois, les données de 2010 font état d'une augmentation de 34 % par rapport aux 50 incidents signalés dans cette Province en 2008.

Saskatchewan, pour sa part, dénombrait 19 cas d'antisémitisme en 2010, ce qui représente 1,5 % du total des incidents du pays et une augmentation de 58,3 % par rapport aux 12 incidents signalés en 2009.

Au Manitoba, 60 incidents ont été signalés en 2010 par rapport à 37 en 2009 et 34 en 2008. Le chiffre de 2010 dénote une augmentation importante de 62,2 % par rapport aux constatations de 2009. Les incidents de cette Province s'élèvent à 4,7 % du total des incidents au pays par rapport à 2,9 % en 2009.

Les provinces de l'Atlantique, pour leur part, font état de 346 incidents, soit 3,6 % de tous les cas signalés au Canada. En 2009, les 23 incidents signalés dans ces provinces ne comptaient que pour 1,8 % du nombre total d'incidents signalés dans le pays tout entier.

Dans la Région du nord, on ne signale aucun incident particulier bien qu'on mentionne un certain nombre d'appels de la part de résidents qui ont manifesté des inquiétudes concernant l'antisémitisme.

Tendances

On dénombre 32 incidents au cours desquels on a ciblé les synagogues en 2010, tandis qu'on a signalé 50 incidents au cours de 2008 et 2009. Cette baisse est apparemment due, en grande partie, à des mesures de sécurité améliorées dans bon nombre de maisons du culte juives, dans les écoles et les institutions communautaires; ces mesures ont été rendues possibles grâce à des subventions de contrepartie en vertu du programme de sécurité des infrastructures du gouvernement. On a signalé également des menaces à l'intention du personnel ou des membres des synagogues; certains membres d'une synagogue ont été victimes d'agression lors de leur retour à la maison à la suite des services du culte. D'autre part, des synagogues à travers le pays ont fait l'objet d'attaques haineuses : Vancouver (C.-B.), Edmonton (AB), Ottawa, London, Toronto (ON) et Montréal (QC).

En 2010, 139 résidences privées ont été la cible d'activités haineuses, tandis qu'en 2009, on a signalé 111 attentats et 105 en 2008. Ces incidents incluent le harcèlement au téléphone, par voie d'Internet et par la poste sans compter les messages haineux, la profanation des *mézuahs* et autre symboles juifs. Des maisons de même

que des voitures stationnées devant des résidences juives ont été abîmées et déparées de swastikas et autres types de messages haineux.

Sur les campus, on a signalé 86 incidents d'antisémitisme, une réduction par rapport à 137 cas en 2009; ce chiffre est toutefois supérieur aux 75 incidents de 2008. En reculant jusqu'en 2006, on note qu'il n'y a eu que 36 incidents signalés à cette époque. La diminution constatée pour 2010 s'explique sans doute par le fait qu'on porte une attention plus soutenue aux questions de sécurité sur les campus. Parmi les incidents signalés, mentionnons les graffitis, le harcèlement face-à-face dans les classes et à l'extérieur, les agressions durant et à la suite d'événements sur les campus.

On a signalé 564 incidents de haine en provenance du Web avec correspondance canadienne, soit du point de vue du contenu, des responsables et/ou des victimes; ce nombre est en hausse par rapport aux 435 incidents signalés en 2009 et aux 405 cas en 2008. La tendance vers une utilisation abusive des nouveaux médias d'aujourd'hui se poursuit; cet usage malveillant inclut aussi les messages haineux par le biais de blogues, de vidéos en ligne et des sites de réseautage social.

On a noté une escalade du nombre des incidents au mois de juin 2010, alors que 'l'incident de la flottille' se trouvait à la une des médias. Les conflits outre-mer ont couramment agi comme éléments déclencheurs d'incidents antijuifs.

L'Analyse (*Audit*) sollicite une action concertée avec insistance. Elle offre des recommandations visant à contrer toute expression d'antisémitisme au Canada.

Le texte intégral de l'analyse est disponible à l'adresse www.bnaibrith.ca